

devraient pas ne payer toute la note. C'est l'ensemble des Canadiens qui devraient en assumer la majeure partie. Le gouvernement devrait acheter le lait excédentaire et le vendre lui-même à 14c. la livre au lieu de le faire faire par la Commission canadienne du lait. Je pense que ce serait une façon bien plus équitable d'aborder un problème comme celui-là.

Je signale également que notre pays devrait tenir compte de la situation qui existe dans le monde entier. Il m'est pénible—et je suis sûr que c'est le cas de la plupart des Canadiens—de voir une surproduction de produits alimentaires, alors que des millions de personnes s'endorment chaque soir le ventre creux et que le nombre d'affamés est bien plus grand aujourd'hui qu'il y a cinq ou dix ans. Certaines régions ont un excédent de denrées alimentaires et ne peuvent s'en débarrasser. Je sais qu'il y a des raisons pour lesquelles ces denrées ne parviennent pas à ceux qui souffrent de la faim, mais je suis sûr qu'on peut mettre sur pied un système de livraison non seulement ici mais dans bien d'autres pays.

Je pense que le gouvernement devrait avoir pour principe d'optimiser la production alimentaire. Notre excédent de produits doit être acheminé vers un programme d'alimentation mondial qui les distribuerait à ceux qui en ont besoin. Si nous n'adoptons pas certaines de ces mesures, nous aurons sur les bras d'ici quelques années, ou du moins dans les années qu'il me reste à vivre, une très sérieuse crise alimentaire. La famine fera des milliers et des milliers de victimes. Il est encore temps de l'éviter. Nous avons les terres agricoles nécessaires, et il ne nous manque qu'une sage politique d'aménagement du territoire. Nous disposons de la technologie et de la richesse voulues. Ce qu'il faut, c'est que les pays se réunissent pour adopter une politique convenable d'alimentation mondiale.

● (1750)

Il suffit d'examiner certaines statistiques pour voir que nous avons une sorte de crise alimentaire au Canada. J'ai sous les yeux le rapport déposé en février 1975 par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. On peut y lire par exemple que beaucoup de Canadiens souffrent de malnutrition. Je prendrai à titre d'exemple la cas de la déficience en calcium. En page 8 du rapport, on dit qu'environ 70, sinon 72 p. 100 des Canadiens de plus de 65 ans en souffrent. Chez les garçons de 10 à 19 ans, c'est-à-dire chez les élèves de nos écoles primaires et secondaires, 55 p. 100 en sont atteints. Chez les filles du même âge, le pourcentage est de 57 p. 100.

Ces statistiques sont à la disposition de qui veut les lire et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Je trouve qu'il incombe au ministère de la Santé nationale et Bien-être social et au ministère de l'Agriculture d'étudier ce problème, de donner l'exemple aux provinces en établissant un programme alimentaire satisfaisant, non pas seulement pour les écoliers mais pour tous les Canadiens. Ce serait un bon début que de rétablir la subvention à la consommation de 5c. la pinte de lait, car il y a un rapport étroit entre le prix du lait et la demande. Cette subvention devrait être rétablie et le prix du lait abaissé dans tout le pays. Je suis certain qu'alors nous vendrions presque tout notre lait et que les Canadiens seraient en bonne santé. Monsieur l'Orateur, je regarde l'heure. Je voudrais continuer mais je vais m'arrêter pour céder la parole à mon ami, le député de Battle River.

Politique laitière

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, une chose dont on peut être certain, c'est qu'à la fin du temps qui nous a été alloué, il va rester beaucoup plus de problèmes à régler que nous aurons eu le temps d'en aborder.

Je voudrais remercier le député de Lotbinière (M. Fortin) d'avoir soulevé le problème et le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) de m'avoir donné un peu de son temps.

On a souvent dit que le ministre de l'Agriculture est un gars épataant et cela paraît très souvent dans ses discours. Comme dirait le président du Conseil privé (M. Sharp), il n'y a là rien d'illégal. J'espère que le ministre saura porter assez d'attention au problème que j'ai à exposer aujourd'hui au sujet de l'industrie laitière et qui afflige grandement la région que j'habite dans la province de l'Alberta. Certains des fonctionnaires de son ministère pourraient peut-être y porter une attention spéciale. Il s'agit des rapports de l'industrie laitière avec l'industrie du bœuf.

Dans les provinces de l'Ouest, à l'heure actuelle, les prix du bœuf sont extrêmement bas. Un cultivateur m'a dit récemment qu'il avait eu la bonne fortune que son troupeau souffre d'une maladie qui a fait mourir ses animaux et il n'a donc pas eu à subir la perte de \$20 par tête qu'il aurait normalement eu à payer pour les élever. Le problème a trait aux substituts d'aliments pour le bétail qui coûtent maintenant si cher que, dans bien des parties des provinces de l'Ouest, aujourd'hui, les cultivateurs tuent tout simplement les jeunes veaux pour ne pas avoir à les nourrir avec des aliments qui coûtent très cher. D'une part, les substituts du lait dans les suppléments nutritifs coûtent maintenant si cher qu'on tue du bétail alors que, d'autre part, le ministre de l'Agriculture...

M. Whelan: Monsieur l'Orateur...

M. Malone: Un instant, j'espère que le ministre n'essaie pas d'intervenir.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Clermont): A l'ordre. Le ministre de l'Agriculture invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, à mon avis, c'est un point très important, car nous sommes mal informés, parce que toute personne qui nourrit des veaux avec des succédanés alimentaires peut faire de l'argent.

L'Orateur suppléant (M. Clermont): Je regrette, monsieur le ministre, mais la parole est au député de Battle River (M. Malone).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur.

M. Malone: Merci, monsieur l'Orateur, cela nous aidera peut-être un peu. Nous savons que le ministre dirige des aliments sur les marchés étrangers à 14 cents la livre. En fait, il n'est tout simplement pas rentable de les expédier de l'est du Canada vers l'ouest. Si le ministre vérifie les faits, il se rendra compte qu'il nuit aux provinces de l'Ouest en n'acheminant pas les produits laitiers de l'est vers l'ouest où il existe certainement des débouchés suffisants.

La deuxième chose que je veux dire au ministre de l'Agriculture, c'est qu'il n'a pas respecté la loi en ce qui concerne l'importation des produits laitiers au Canada